

SNES

AIX - MARSEILLE

PRIX : 2 € - MENSUEL - N° 323 - AOÛT 2010



Rentrée scolaire, rentrée sociale : urgence à agir !

Lundi 6 septembre

Grève nationale dans le second degré
 Entrée dans le métier, réformes, postes
 A.G. dans les établissements le matin
 Manifestation à Marseille : 15 h Porte d'Aix

Mardi 7 septembre

Grève nationale unitaire Public/privé
 Retraites
 FSU / CGT / CFTD / FO / UNSA / SUD / CFTC / CGC
 Manifestation à Marseille : 10 h 30 Vieux port

Édito

Déjà, nos vacances se terminent et avec elles s'efface l'illusion d'une société moins rude. Il faut se rendre à l'évidence : la France de Sarkozy déçoit, divise et déchire. Affaires et connivences entre le pouvoir et les plus fortunés ont laissé un goût amer aux journées de juillet ; dérives sécuritaires et xénophobes donnent la nausée en cette fin de mois d'août. Septembre s'avance et chacun pense au débat sur les retraites qui débute au parlement le mardi 7 septembre.

Si le gouvernement se félicite d'un bon chiffre sur la croissance, pour les salariés en général et pour les fonctionnaires en particulier, l'heure est toujours à la rigueur. Poursuite des suppressions d'emplois, gel des salaires, hausse des cotisations retraites... Les fonctionnaires payent les effets de la crise. Las ! Le Ministre du budget prétend rechercher des économies supplémentaires de l'ordre de 8 milliards en 2011!

La rentrée scolaire est marquée par des conditions inacceptables pour les lauréats des concours, par la mise en place chaotique de la réforme de la classe de seconde, par la déstructuration de l'éducation prioritaire et l'abandon de l'ambition éducative dans les collèges. Pas de manuels en seconde, du saupoudrage en guise d'enseignements d'exploration, des grands messes ou des défilés d'élèves en guise d'accompagnement personnalisé. En collège, une batterie de micro compétences à évaluer en guise de modernisation et d'individualisation de l'évaluation... Quel métier nous prescrit-on ? Quelle école nous fabrique-t-on ?

Dans le même temps, c'est d'une autre réforme des retraites dont la nation a besoin. Nos mobilisations doivent mener à des négociations dont l'objectif est de maintenir le taux de remplacement (rapport entre le dernier salaire perçu et la première pension versée), ce qui suppose de modifier le partage des richesses en faveur des salariés, d'imposer une augmentation des cotisations patronales et une hausse des impôts pour les catégories les plus favorisées. L'augmentation de la durée de cotisation ne peut qu'entraîner une baisse de ce taux de remplacement, sauf à prendre en compte les années d'étude et d'inactivité contrainte dans le calcul des annuités, à mettre en place des dispositifs d'aménagement des fin de carrière. Oui, la perspective d'une retraite à 60 ans égale à 75% du salaire des six derniers mois après 37.5 années de cotisation reste d'actualité !

Non, nos professions ne resterons pas inertes en attendant un hypothétique changement de politique. Alors que la fuite en avant d'un gouvernement discrédité est patente, il nous faut agir sans délai. Profitons de la prérentrée et des assemblées générales du lundi 6 septembre pour imposer une gestion collective et démocratique de nos établissements conforme à la conception progressiste et ambitieuse que nous avons de nos missions.

Dans la fonction publique française, lorsque le pouvoir perd de vue l'intérêt général, c'est aux agents qu'il revient de le rappeler et de le défendre.

Laurent Tramoni

Assemblée Générale académique des militants du SNES

Mardi 31 Août 14h - 17h
Bourse du travail - Marseille

Pour préparer les interventions
du SNES lors de la prérentrée
et organiser la mobilisation pour
les grèves du 6 et du 7 septembre.

AED, Vies Scolaires ... Une première victoire dans les Bouches-du-Rhône

L'action a fini par payer contre la suppression de 85 équivalents temps plein d'assistants d'éducation dans les collèges des Bouches du Rhône (l'équivalent de 160 surveillants).

Dans de nombreux établissements et nombreuses communes du département une mobilisation de fond s'est développée associant surveillants, CPE, enseignants, parents, élus locaux (Marseille, Aix, Martigues, Port de Bouc, Simiane ...). Ces actions ont été relayées par plusieurs rassemblements devant l'IA des Bouches-du-Rhône et le rectorat, par les interventions répétées des représentants du SNES au comité technique paritaire des Bouches-du-Rhône, au rectorat et auprès de l'Inspecteur d'académie.

Initialement le projet de l'administration visait à une baisse massive des emplois dans les collèges et notamment dans les établissements qui en ont le plus besoin (AR et ZEP), nos propositions ont permis une première modification.

Après nous avoir dit à plusieurs reprises qu'aucune autre politique n'était possible, l'inspecteur d'académie et le recteur ont finalement réinjecté 21 équivalent temps plein sur les 85 suppressions prévues.

Nous n'avons pas obtenu le retour à la situation initiale mais dans une période où le pouvoir essaie d'imposer l'idée qu'aucune négociation, aucune marge de manœuvre ne sont possibles, il est important de signaler ce recul partiel de l'IA des Bouches-du-Rhône. Il montre que nous pouvons gagner grâce à une action majoritaire unissant les personnels, les parents d'élèves, les élus. Ces 21 ETP que nous avons sauvés de haute lutte, doivent nous encourager à poursuivre l'action dès la rentrée sur ce sujet, pour que nos vies scolaires fonctionnent correctement.

Le SNES s'y emploiera.

Alain Barlatier, Mélody Martin,
Carole Samouiller

Accueil des stagiaires Tuteur : non ! Collègue solidaire : oui !

L'anxiété que nous avons pu constater chez les stagiaires lors de nos permanences fin août est particulièrement justifiée. C'est à temps complet qu'ils s'apprentent à faire leur premier pas dans un métier dont, pour la plupart, ils n'ont aucune expérience.

La formation qui leur est proposée cette année relève de bricolages en dépit du bon sens. Les quatre semaines de formation en février / mars, pendant lesquelles les stagiaires seront remplacés par des étudiants en master, constituent l'ossature du nouveau dispositif. Pour le reste, huit demi journées de formation filée, en plus du temps de travail, et l'inscription à quelques stages du PAF. Le rectorat insiste sur la possibilité laissée au plus inexpérimentés de faire prendre en charge une de leurs classes par leur tuteur durant les six premières semaines. Mais cet allègement temporaire exige que le tuteur accepte autant d'heures supplémentaires pendant cette période !

Devant cette casse de la formation initiale et la charge de travail colossale demandée aux stagiaires, nous réitérons notre appel à refuser les fonctions de tuteur dans ces conditions de travail et de formation.

Dans le même temps le SNES ne peut laisser ces nouveaux collègues seuls face aux difficultés qui les attendent, car ces collègues auront plus que jamais besoin du collectif pour construire leur identité professionnelle, comprendre que c'est un métier où l'on conçoit et non pas un métier où l'on exécute, que l'indépendance d'esprit et le souci du collectif sont des dimensions inhérentes du métier.

Les militants de la section académique les accueilleront lors de leur rentrée administrative le 30 août. Nous appelons les S1 à être présents lors de leur accueil dans l'établissement le 31 Août pour les rencontrer, distribuer la presse syndicale autant que des manuels ou des références disciplinaires, les mettre en contact avec des collègues de leur discipline.

Les stagiaires ne seront plus regroupés entre eux à l'IUFM, il est donc fondamental de ne pas les laisser seuls dans l'établissement, dans le métier comme dans les moments clef de leur début de carrière : mutations, note administrative, titularisation.

Il faut également s'attendre à recevoir des professeurs stagiaires dans des établissements où ils n'étaient pas initialement prévus, car après avoir bloqué 200 postes, ce sont près de 300 stagiaires que notre académie doit finalement accueillir. Nous demandons qu'ils soient affectés en surplus dans les établissements, mais il y a fort à parier que ce sont les postes de TZR à l'année qui risquent d'en faire les frais !

Pour échanger, s'entraider,
partager entre collègues :
Le forum des stagiaires
<http://stagiaires.educ.free.fr>

Julien Weisz

Bilan de l'Intra 2010 Le droit à mobilité affaibli

Avec 30% de postes en moins et 30% de participation en moins, le mouvement intra 2010 a été sans aucun doute le mouvement le plus difficile depuis la déconcentration de 1999.

L'Académie a perdu 10% de ses emplois d'enseignants, 204 postes ont été soustraits au mouvement pour être réservés aux lauréats des concours contraints d'exercer à temps plein dès la rentrée. Résultat : moins de postes vacants avant le mouvement, moins de postes libérés pendant le mouvement. Dans certaines disciplines cela a entraîné un blocage partiel et dans la plupart une diminution importante des possibilités de muter (chaque poste entraîne une chaîne qui permet plusieurs mutations).

La première conséquence, bien évidemment, est un taux de satisfaction en baisse. A cela, il faut ajouter, encore cette année, la multiplication des compléments de service que les collègues découvrent en prenant leur nouveau poste. Cela explique sans doute, d'ailleurs, en partie la prudence de nombreux collègues qui hésitent à participer au mouvement... La réduction du potentiel de remplacement se fera sentir dès la rentrée dans les établissements.

Que ce soit sur les postes spécifiques, sur les priorités médicales, sur la publication du projet aux demandeurs avant la FPMA, les choses ne s'améliorent pas et il faut se battre, pas à pas, pour que soient reconnus les droits des demandeurs, que la transparence des opérations et la paritarisme soient respectés.

Chantal Locher

Grèves dès le 6 septembre

Le SNES appelle à la grève le lundi 6 septembre dans le second degré, et le mardi 7 septembre avec l'ensemble des salariés. Nous avons la volonté de mener de front la lutte avec les autres salariés sur la question des retraites et la lutte pour une autre éducation. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'appeler à la grève dès le lundi 6 septembre, premier jour de classe pour les élèves, afin de marquer lors de cette journée à la symbolique particulière notre opposition résolue à la poursuite des suppressions de postes, à la suppression de la formation professionnelle des lauréats des concours, à la mise en place de réformes qui déstructurent le système éducatif comme la réforme des lycées et celle de l'orientation scolaire, à l'abandon de l'effort de démocratisation en collège.

Le débat parlementaire sur les retraites commence par ailleurs le 7 septembre. C'est cette date symbolique qu'ont choisi les organisations syndicales enfin réunies pour mobiliser les salariés au moyen d'une grève unitaire (CGT, CFDT, FSU, FO, UNSA, SUD, CFTC, CGC) de tous les salariés du public et du privé. Une réaction massive est attendue, elle sera nécessaire pour enclencher des suites rapides et contraindre le gouvernement à ouvrir des négociations sur cette réforme des retraites inacceptable qui fait porter 90% des efforts sur les seuls salariés. Pour les fonctionnaires, c'est la double peine puisque la réforme se conjugue à une ponction de 3% sur les salaires qui à terme équivaldra à la perte d'une journée de salaire par mois.

Une fois encore, les fonctionnaires, et parmi eux les professions les plus féminisées qui se trouvent dans l'éducation et la santé, sont montrés du doigt par la majorité présidentielle : sommés de redoubler d'efforts pour réduire une dette publique dont ils ne sont en rien responsables, ils doivent supporter simultanément à l'allongement de la durée de cotisation, les effets d'une intensification de leur travail d'une augmentation des heures supplémentaires imposées, d'un gel des salaires sur trois ans et de milliers de suppressions de postes qui se poursuivront jusqu'en 2013.

Cette rentrée sociale tonitruante appellera certainement des suites très rapides au-delà de ces deux dates pour imposer un coup d'arrêt à la fuite en avant du gouvernement Sarkozy et créer dans le pays un contexte social et politique favorable à l'émergence de projets alternatifs pour l'éducation, les services publics, la fonction publique et la protection sociale.

Laurent Tramoni

Réaffirmons le sens de nos métiers !

Assemblées Générales du lundi 6 septembre

Dans le second degré, l'intensification du travail liée aux suppressions de poste (notre académie a perdu 10% des enseignants depuis 2003) se double d'une dénaturation de notre travail. La transmission et le partage du savoir et de l'activité créatrice se trouvent contrariés par un empilement d'injonctions et de prescriptions qui toutes visent à encadrer et à pervertir nos missions : l'essentiel de nos efforts ne porte plus sur la réussite de chacun mais sur le raffinement dans l'évaluation permanente des élèves, avec l'objectif de légitimer un tri social de plus en plus assumé ; ou encore sur la réalisation d'objectifs de performances fixés *a priori* par la tutelle administrative, avec l'objectif de classer et de hiérarchiser les établissements et les équipes pédagogiques, chacun étant *in fine* sommé de contribuer à la recherche d'une image de marque permettant de se distinguer du collègue, de la discipline ou de l'établissement voisins.

Cette journée de grève du lundi 6 septembre sera l'occasion de nous réunir en assemblées générales dans les établissements afin de reprendre la main sur nos métiers, sur notre activité quotidienne, sur notre travail avec les élèves pour imposer ensemble notre conception du progrès scolaire et répondre collectivement aux dispositifs que la technocratie tente de nous imposer au mépris de ce qui fait sens dans notre travail : ensemble, créons les conditions d'un refus majoritaire de l'accueil institutionnel des lauréats des concours, du livret de compétence en collège, de la réforme de la seconde, de la multiplication des heures supplémentaires et de l'empilement de tâches annexes et secondes par rapport à l'objectif premier de réussite des élèves, inventons d'autres dispositifs pour l'accueil militant et la formation entre pairs des nouveaux enseignants, pour l'évaluation des élèves et leur réussite, pour l'utilisation des heures flexibles en seconde.

Le lundi 6 septembre, organisons une rentrée syndicale pour que l'action militante et citoyenne irrigue notre activité professionnelle tout au long de l'année. L.T.

CA académique

élargie aux S1

Mercredi 7 septembre

15h - 18h

Pour faire le bilan des grèves et des manifestations, élaborer les suites et mandater nos représentants au Conseil National des 14 et 15 septembre.

Dérives sécuritaires

Manifestation

le samedi 4 septembre

14h30 - Vieux Port - Marseille

Les plus hautes autorités de l'Etat ont fait le choix de jeter à la vindicte publique des catégories entières de population : gens du voyage accusés comme les étrangers d'être des fauteurs de troubles, Français d'origine étrangère menacés d'être déchus de leur nationalité, parents d'enfants délinquants. Le Président de la République accrédite aussi les vieux mensonges d'une immigration coûteuse et assimilée à la délinquance, et offre ainsi à la stigmatisation des millions de personnes en raison de leur origine ou de leur situation sociale.

Ce qui est à l'œuvre dans cette démarche ne s'inscrit pas dans le débat, légitime dans une démocratie, sur la manière d'assurer la sûreté républicaine. Le nécessaire respect de l'ordre public n'a pas à être utilisé pour créer des distinctions entre les habitants de ce pays et désigner des boucs émissaires. La Constitution de la France, République laïque, démocratique et sociale, assure "*l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion*".

Nul n'a le droit de fouler au pied la Constitution et les principes les plus fondamentaux de la République.

Le SNES avec la FSU et cinquante autres organisations appelle à manifester dans toute la France samedi 4 septembre, pour remettre la question sociale à l'ordre du jour et fêter le 140e anniversaire d'une République que nous voulons plus que jamais, libre, égale et fraternelle.

Stéphane Rio, Alain Barlatier

Appel Citoyen

Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité.

Signez l'appel en ligne !

<http://nonalapolitiquedupilori.org>

**TVA sur la restauration
-3 milliards****Intérêts d'emprunt immobilier
-5 milliards****Bouclier fiscal
-600 millions****Un système fiscal
plus injuste⁵**

Le système fiscal français est devenu de moins en moins redistributif, du fait du poids très important de la CSG (impôt proportionnel) par rapport à l'impôt sur le revenu (impôt progressif), et du poids encore plus important de la fiscalité indirecte - principalement la TVA - qui, elle, est régressive. Alors que le taux moyen d'imposition devrait croître avec le revenu et se rapprocher du taux marginal d'imposition de la tranche supérieure (40 %) pour les contribuables les plus riches, c'est en fait l'inverse qui se produit : le taux moyen d'imposition n'est en fait que de 24,4 % pour les mille contribuables les plus aisés et devient inférieur à 20 % pour les dix les plus aisés !

Un impôt sur les entreprises trop élevé ?

Le taux théorique de l'impôt sur les sociétés (IS, impôt sur les bénéfices) est aujourd'hui de 34,4 %, taux nominal parmi les plus élevés, il est vrai. Mais grâce à la magie de la multiplication des régimes particuliers d'imposition, le taux effectif n'est que de 13 % pour les entreprises de plus de 2 000 employés, et même 8 % pour les entreprises du CAC 40. Ainsi, les recettes tirées de l'IS ne représentent qu'une faible part du PIB en France (moins de 3 % en 2008, contre 4 % au Japon), en raison d'une base d'imposition relativement étroite.

**L'explosion des inégalités,
aux sources de la crise**

Au-delà des difficultés croissantes pour équilibrer les finances de l'Etat et assurer les actions publiques, le recul de l'impôt progressif (sur le revenu et les successions) entretient un lien étroit avec la remontée spectaculaire des inégalités sociales. Entre 1998 et 2006, les 90 % de Français "ordinaires" ont vu leurs revenus s'accroître de 4,6 % seulement, inflation déduite, tandis que le millième le plus riche gagnait 32 % de pouvoir d'achat.
J.D.

**Haro sur les dépenses publiques
... ou au**

RGPP, non-remplacement d'un fonctionnaire sur des transformations brutales depuis 93 jusqu'à gel des salaires des fonctionnaires, baisse Ces politiques ne sont pas inéluctables. Elles diminuer fortement les dépenses publiques pour les retraites et utiliser la crise pour pr improprement appelées "réforme

Sources : les chiffres et démonstrations abondent dans les rapports Pour des éléments plus complets,

Les déficits et la crise sont les résultats des choix libéraux

Il ne paraît pas inutile de raconter l'histoire de la vaste tromperie à l'œuvre depuis les années 90. Les prémisses sont en place avec une construction européenne¹ basée sur l'exclusivité du marché et le recul de l'Etat, les dogmes libéraux en matière monétaire et budgétaire, la non coopération économique entre Etats, et leurs corollaires, la guerre fiscale et la concurrence économique entre les pays de l'UE. Les résultats sont à la mesure de ces décisions : croissance "molle" avec une monnaie forte et une demande intérieure faible (en particulier en Allemagne avec les mesures d'austérité salariale et d'attaque contre la protection sociale), baisse des impôts et des cotisations partout grâce à la spirale infernale du dumping fiscal et social, ce qui diminue les recettes, une des causes majeures des déficits actuels.

La France s'illustre particulièrement dans ce domaine dès 2000. En 2005, le rapport Pébereau portant sur la dette publique donne l'essentiel des argumentations assénées depuis pour imposer la diminution de la "dépense publique". Avec Sarkozy, les recettes fondent encore plus vite.

Cette baisse organisée des ressources, que l'on passe sous silence, permet alors de justifier les mesures en cours contre le service public au nom des déficits publics. La même logique préside aux choix sur les retraites : diminution des pensions et refus d'augmenter les cotisations².

Austérité, déflation, déflagration comme seules perspectives ?

Campant sur leur dogme et se fixant comme objectif la réduction rapide des déficits publics, ce qui signifie s'attaquer à la protection sociale, aux salariés, aux chômeurs, aux services publics, les pays de la zone euro vont installer une déflation redoutable et durable en Europe.

Les mouvements sociaux ont pourtant réussi jusqu'à présent, malgré tout, à empêcher ou à freiner les dégradations en matière de service public. Précisément : nul doute que nos apprentis-sorciers voient dans la crise l'occasion rêvée de changer enfin la nature de la société et d'en finir enfin avec les avancées sociales de 1945. Au risque d'embraser le continent : paupérisation et xénophobie vont de pair, on peut se souvenir des années 30...

Reprendre la main, pour un autre avenir

La construction d'alternatives, tant au niveau national qu'euro-péen à des politiques qui nous conduisent droit dans le mur devient l'urgence de cette rentrée. C'est bien aussi la responsabilité du syndicalisme de disputer le terrain de l'expertise sur les questions économiques et sociales, qu'il s'agisse des services publics, de l'école ou des retraites : nul ne le fera à notre place. Les matériaux existent pour contrer le lobbying dominant : faisons-les connaître. Nous ne sommes certes pas les experts invités sur les plateaux de télévision, mais nous avons la force du nombre.

Il est ainsi assez facile de démontrer, statistiques, sociologie et histoire à l'appui, que les investissements publics (et non les "dépenses") en matière d'éducation et de santé, d'infrastructures sont une nécessité, qu'il faut relancer la consommation dans le cadre d'un développement soutenable de la planète pour donner un travail à tous – et donc accroître et non pas diminuer le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, qu'il faut réduire les inégalités...

Prendre la main dans le débat public sur les questions sociales qui sont budgétaires et fiscales, financières et économiques : voilà l'enjeu de cette rentrée.

Josiane Dragoni

ancer l'action publique ?

ques ... autre répartition des richesses ?

sur deux, forte diminution des pensions à la faveur qu'à celles espérées par Sarkozy-Woerth en 2010, baisse drastique à venir de leurs pensions... Elles relèvent d'un choix et d'une seule logique : s pour mieux privatiser demain, que ce soit l'école pour précipiter des transformations radicales d'ormes". Mais d'autres choix existent.

apports parlementaires, du CES, de l'OFCE, ou de la Cour des Comptes. complets, se reporter au site FSU PACA

Impôts, prélèvements obligatoires : de quoi parle-t-on ?

En matière de prélèvements obligatoires, la France occupe la 4^e position mondiale en 2007, avec 43,6% du PIB. En apparence, les USA par exemple viennent loin derrière : 28%. Mais les prélèvements obligatoires comprennent les impôts et les cotisations sociales. Pour la France, l'Etat représente 14,6% (du PIB) et la Sécurité Sociale (SS) 22,2%. Mais la part de l'Etat a diminué, passant de 17,7% en 1978 à 14,6% en 2007. L'augmentation des prélèvements obligatoires est due aux collectivités territoriales qui passent de 3,2 à 5,8% (mais cette progression ne compense pas la baisse de la part de l'Etat) et surtout à la Sécurité Sociale (de 15,9 à 22,2%).

Attention aux idées reçues !

En terme de prélèvements obligatoires, seuls sont pris en compte les financements publics. Ainsi, la faiblesse apparente des USA s'explique par la quasi absence de Sécurité Sociale publique. Des sommes importantes sont pourtant consacrées via les assurances privées, mais aussi via les entreprises et les fonds de pensions à la maladie (les USA sont le pays qui consacrent le plus d'argent aux dépenses de santé !) et à la retraite. Par contre, les USA dépensent autant que la France en emploi public (en % de PIB, bien entendu). La différence entre les deux systèmes est assez évidente. Plus d'égalité et de solidarité en France et plus largement en Europe, des inégalités sociales importantes et croissantes aux Etats-Unis.

Les solutions à la dette

Il n'est de réponse des "faucons" (l'expression est de M. Stiglitz) aujourd'hui que via la réduction drastique des dépenses (service public, retraite, assurance maladie). C'est en effet celle qui a la faveur de tous ceux qui ne rêvent que de profiter de la dette et de la crise pour mieux détruire les services publics, la fonction publique, et la propriété sociale des salariés : retraites et protection sociale qu'ils ont conquis en un siècle et demi de luttes. Avec, on l'aura compris, l'objectif de privatiser.

Il existe pourtant d'autres solutions. Forcément, augmenter les recettes. Pour cela, il faut réhabiliter l'impôt et engager une réforme en profondeur de la fiscalité. Celle-ci doit redevenir redistributrice afin de réduire les inégalités et diminuer la toute puissance de la finance.

Les immenses dettes des Etats engendrées par les guerres mondiales ont été jugulées notamment par l'inflation. Bien sûr, les rentiers sont vent debout contre toute perspective d'inflation (cf les critères de Maastricht), qui rogne les avoirs de ceux qui s'enrichissent en prêtant leur argent... aux Etats endettés ! Mais une petite dose d'inflation (nul ne préconise évidemment une forte inflation à 2 chiffres) atténuerait les dettes de l'Etat... et les emprunts en cours des particuliers et des entreprises.

Il faut enfin jouer la carte du plein emploi et de l'augmentation des salaires et pensions. En clair, dessiner un nouveau partage des richesses entre salariat et capital, partage qui s'est profondément dégradé au profit du capital au cours des "trente libérales", et qui a abouti à la crise actuelle.

Quelle réforme de la fiscalité ?

Supprimer le bouclier fiscal, créer de nouvelles tranches pour rehausser fortement les taux marginaux de l'impôt sur le revenu, rendre à l'impôt sur les successions sa fonction de redistribution des patrimoines, et forcément, une harmonisation fiscale au niveau européen.

J.D.

Heures supplémentaires -4,1 milliards

Droits de succession et donations -2 milliards

La cause du déficit structurel dixit la Cour des Comptes

"Au cours des années 1997 à 2008, les prélèvements obligatoires ont été réduits de 3 points de PIB, alors que les dépenses publiques augmentaient à peu près comme le PIB. C'est la cause principale du déficit structurel constaté avant la crise. Il est impératif d'arrêter ce mouvement de baisse d'impôts, qui a surtout grevé les recettes de l'Etat (...)"⁴

En 1999, les recettes de l'Etat représentaient 18,3 % du PIB. En 2008, elles n'étaient plus que de 14,1 %, un recul de plus de quatre points, équivalent à 82 milliards d'euros par an... Et contrairement à une idée répandue, cette chute est très loin d'être compensée par la montée des impôts locaux.

RGPP

Un impact budgétaire limité

Moins 6 milliards d'euros en 3 ans (2009-2011) dont la moitié provient du non-remplacement d'un départ en retraite sur deux : soit 3 milliards d'euros pour 100 000 postes de fonctionnaires supprimés en 3 ans !

(1) Construction telle qu'elle a été décidée par les différents gouvernements européens : ce n'est nullement la faute à Bruxelles !

(2) Sauf dans le cas des fonctionnaires, mais ce n'est qu'une apparence. Il y a en effet une tromperie extraordinaire : la cotisation (patronale ou du salarié) n'existe pas au sein de la fonction publique d'Etat. Actifs et retraités sont payés par le budget annuel de l'Etat. Il n'y a pas de caisse de retraite. Dire qu'on augmente la cotisation des fonctionnaires signifie simplement qu'on diminue le salaire d'autant. Comme Laval qui en 1935 avait diminué les salaires des fonctionnaires de 10% !

(3) On se reportera au site de la FSU PACA qui rassemble un certain nombre de liens et de références bibliographiques, et aussi quelques premiers argumentaires sur ces sujets.

(4) Cour des Comptes, rapport sur la situation des finances publiques, juin 2010)

(5) Un système fiscal de plus en plus injuste, Guillaume Duval, Alternatives Economiques, Octobre 2009

Collèges

Ne nous laissons pas confisquer notre métier

Livret de compétences, B2I, ASSR, A2, premiers secours... Mais que devient le métier d'enseignant en collège ?

Loin d'être une solution à l'échec scolaire, le livret de compétence qui entre en vigueur malgré l'échec de toutes les expérimentations risque

fort d'accroître encore davantage les inégalités et accentue les dégradations de nos conditions de travail et de notre métier. Ce

ne sera qu'une évaluation supplémentaire, ciblant avec redondance les échecs déjà mis en évidence par le bulletin. Statistiquement cependant, et cela importe au ministère, l'échec scolaire semblera réduit puisque l'objectif est la validation de toutes les compétences à la sortie du collège. La formulation des items du livret amalgame les disciplines sur le seul critère du savoir-faire. Ce faisant, il gomme les spécificités propres à chaque enseignement. Les enseignants devront évaluer, outre le comportement de chaque élève en toute occasion, des champs qui se situent en dehors de leur discipline, dénaturant leur métier à travers la négation de la monovalence et la négation des corps spécifiques (CPE, CO-Psy).

Le SNES appelle les personnels à débattre dès la prérentrée des modalités d'action qu'ils sont prêts à mettre en œuvre face à cette obligation. La CA académique en amont du conseil national de septembre définira collectivement la consigne qu'il donnera à l'ensemble de la profession.

Michèle Potoudis



Réforme des lycées Jusqu'à quand ?

Avant les vacances l'administration affichait sa satisfaction : 600 élèves non affectés "seulement" en juillet contre 1300 l'an dernier, hausse de l'orientation vers la Seconde Générale et Technologique, lycées ZEP bien remplis mais surtout un maillage des enseignements d'exploration (EDE) réussi, SES et Principes fondamentaux d'économie et de gestion ouverts dans tous les lycées, Méthodes et pratiques scientifiques et Littérature et société implantés partout, Santé et social, Sciences et laboratoire en augmentation, de même que Sciences de l'ingénieur et que Créativité et innovations technologiques du fait des ouvertures de nouveaux EDE dans certains établissements (ces dernières ne présument en rien de l'ouverture de la série correspondante à la rentrée prochaine).

Tout irait pour le mieux, on ne pourrait que s'en réjouir, et appeler les enseignants à être moins "frileux" : à renoncer à l'idée que c'est la transmission des savoirs qui fait l'essence de leur métier pour épouser la cause de l'exploration, de l'accompagnement sans ancrage disciplinaire ni programme ni dédoublement systématique.

C'est oublier qu'en l'absence de grille nationale des horaires et des dédoublements le maillage territorial de l'offre de formation n'est plus une garantie d'égalité d'accès aux formations, tant les enseignements et les acquisitions seront disparates d'un établissement à l'autre, enfermant des élèves dans la remédiation et l'aide à l'orientation pendant que d'autres auront des heures disciplinaires dédoublées.

C'est oublier que l'accompagnement personnalisé est financé par la diminution des heures de cours alors que c'est bien pendant le cours que l'on peut aider les élèves à surmonter leurs difficultés, dans des créneaux de l'emploi du temps bien identifiés par les élèves, avec un enseignant précis et non pas dans ces heures dont le peu de cohérence n'échappera pas à nos élèves déjà difficiles à motiver.

C'est oublier que les élèves les plus fragiles et parmi eux ceux qui sont issus des milieux les plus défavorisés seront les premiers à pâtir de cette réforme. C'est oublier enfin que la seule ambition de cette réforme hormis les suppressions de postes, c'est de concevoir le lycée ou s'opèrera le tri permettant d'amener 50% d'une classe d'âge à la Licence, sans assumer le coût de ceux qui pourraient aller jusqu'au baccalauréat. Ce projet scolaire et politique est à rebours de nos exigences, de notre ambition pour la jeunesse, de notre conception de nos métiers.

Nous vous y invitons déjà dans le numéro de juillet, profitons des AG de prérentrée, du temps libéré par la grève et de toutes les occasions de débattre pour comprendre ce qui menace notre métier, ce qui est préjudiciable aux élèves, et inventer les moyens d'insuffler dans ces dispositifs imposés contre notre volonté, les ambitions, les exigences, le professionnalisme qui sont les nôtres. Le ministère doit rouvrir le chantier de la réforme du lycée.

Caroline Chevé

Label CLAIR Opacité et dérèglementation

Après les états généraux de la sécurité, Luc Chatel invente une nouvelle classification d'établissements : les CLAIR. Leur liste (5 collèges dans notre académie) élaborée dans le plus grand secret s'accompagne d'une circulaire parue au BO du 22/7 qui énonce des principes de fonctionnement inacceptables. L'innovation pédagogique mêle temps scolaire et hors temps et se concentre sur les objectifs du socle commun. La création des "préfets des études" par niveau se fait à moyens constants (soit par accroissement du temps de travail tant des CPE que des enseignants). Le recrutement des personnels surtout s'affranchit de toute règle paritaire. Recrutés par le chef d'établissement après entretien, leurs missions seraient définies dans une lettre rédigée par celui-ci pour une durée de 3 ans.

Conformément à la circulaire, l'administration a proposé aux chefs d'établissement de procéder au recrutement sur les postes restés vacants à l'issue du mouvement dans ces établissements. Dès la phase d'ajustement des TZR le 8 juillet, on a pu constater les dérives : priorité donnée aux contractuels par les chefs d'établissement plutôt qu'aux TZR.

On perçoit bien la dangerosité du dispositif : opposer les personnels là où on a besoin de cohésion, opposer le statut défini par décret à la mission définie par le Chef. Ce projet est dangereux, il porte en germe non seulement la remise en cause des ZEP, du statut des personnels enseignant mais surtout des fondements du service public d'éducation.

M.P.

Pour un 7 septembre massif et lucide

Réussir une mobilisation d'ampleur, ne pas se laisser embarquer sur le fond

La retraite d'un salarié est une rémunération continuée du travail, destinée, dans les sociétés "développées", à permettre à quelqu'un qui a passé quelques décennies de travail, après ses années d'enfance et de formation initiale, à bénéficier d'un temps de vie plus libre et socialement actif. Un progrès !



Une réforme qui oblige à travailler plus longtemps pour une retraite plus faible, pèse à la fois sur la rémunération globale du travail salarié pendant une vie et sur les conditions mêmes de la fin de vie. Le PIB continuera d'augmenter d'ici 2020, 2040... faire croire que la démographie impose un tel prélèvement sur la richesse créée par le travail est une imposture.

Pour la Fonction publique, il ne faut pas non plus confondre les apparences de l'équité et la réalité : la fonction publique ne crée pas de plus-value mesurable, sauf si on considère que son budget de fonctionnement est un investissement marchand.

Demander à un fonctionnaire de financer sa retraite est une façon de nier la spécificité de ses missions et d'amputer son traitement, rien de plus.

Jean-Paul Beauquier

Une rentrée sociale mouvementée !

La démographie n'est qu'un prétexte. C'est la crise qui a creusé les besoins de financement. Cédant au terrorisme des marchés, le gouvernement défend un projet de réforme brutal et injuste.

Après un simulacre de concertation, on retrouve un projet de réforme identique à celui initialement proposé à la concertation. Au total ce sont les salariés qui vont subir l'essentiel de l'effort

dans des conditions qui vont accroître les inégalités, les femmes et les jeunes vont être particulièrement pénalisés, ou encore les plus usés avant d'arriver aux termes de leur vie professionnelle à 67 ans pour une retraite à taux plein...

Quant aux mères de 3 enfants, le projet de loi met fin à la possibilité de retraite anticipée au bout de quinze années de service dans la fonction publique. Si elles veulent bénéficier de ce droit sans être pénalisées par les nouvelles règles de décote, elles doivent faire leur demande de départ en retraite avant le 31 décembre prochain. Dans le second degré, 10.000 enseignants sont concernés et 5.000 pourraient effectivement poser leur demande avant le 31 décembre.

Pendant ce temps, la contribution demandée aux hauts revenus et aux entreprises demeure marginale, elle ne couvrira au mieux que 10% des besoins de financement, bien moins que ce qui est exigé des fonctionnaires. Pour nous, il faut un partage des richesses produites plus favorable au travail, revenir sur les exonérations sociales, faire contribuer les revenus qui échappent aux cotisations (stock-options, intéressement...), taxer les dividendes.

D'autres choix sont possibles, seule une mobilisation massive et résolue peut permettre d'obtenir le retrait de ce projet.



Jean-Luc Giordani

Journée de réflexion sur la fonction publique et les retraites

En présence d'Anne Feray, secrétaire nationale de la FSU

Jeudi 16 septembre
9h - 17h

Bourse du travail - Marseille

Pour participer, contactez le SNES :

s3aix@snes.edu

04 91 13 62 81 ou 82

Mères de 3 enfants

les conséquences de la réforme sur

<http://www.snes.edu/Meres-de-3-enfants-les.html>

Contre la précarité

La voix du SNES au Ministère et au Rectorat !

Le SNES et de la FSU ont contraint le Ministère à sortir d'un monologue social très préjudiciable à la "volonté" présidentielle de réduire la précarité notamment par la titularisation, d'où la tenue d'un CTPM le 7 juillet à l'issue duquel le SNES a obtenu des réunions et quatre groupes de travail.

Dans notre académie, cette année de lutte a porté ses fruits !

Lors de la CCP du 12 mai, un seul licenciement dans un GRETA déficitaire avec requalification du collègue, quatre non renouvellements de CDD avec ancienneté. Mais les commissaires paritaires du SNES ont dénoncé l'éviction de nombreux néo recrutés par le rectorat, qui a prétendu alléger leur souffrance, en ignorant l'absence de formation et

d'encadrement.

Comme chaque année, les groupes de travail d'affectation des non titulaires ont apporté des améliorations mais nous constatons encore que les compléments de service sont légions, conséquence directe

des milliers de postes de titulaires supprimés dans notre académie.

Le 27 août, l'A.G des non titulaires a pour but d'échanger sur la situation nationale et académique et d'envisager les suites d'une action sans aucun doute très mouvementée, dès cette rentrée !

Jocelyne François
et **Marie-françoise Verdy**

Se reporter à notre site

<http://www.snes.edu/Non-titulaire.html>

Militer dans l'établissement

Désormais de plus en plus de questions se posent dans l'établissement tant au plan de la politique éducative qu'en matière de carrière des personnels.

La section syndicale du SNES dans l'établissement est investie du rapport de force départemental, académique et national.

La formation des militants est plus que jamais indispensable pour animer les heures d'information syndicale, se repérer dans la réglementation, siéger efficacement en CA et construire des réponses collectives. Aussi, nous organisons des journées de formation au plus près des établissements.

Chacun a droit à 12 journées de formation syndicale par an. Vous trouverez sur le site académique (www.aix.snes.edu) la lettre type de demande de stage qui est à transmettre à votre chef d'établissement un mois avant la date du stage.

Durant cette journée, nous aborderons l'ensemble des questions relatives à la vie syndicale dans les sections d'établissement.

- **Fonctionnement du CA**
(les votes du budget et de la DGH, le rôle de la commission permanente, etc.)

- **Comment organiser l'action**
dans les établissements ?

- **Défendre les droits des personnels :**
quotité des services, remplacement, indemnités, notation, etc..

Mardi 5 octobre

Collège Jules Ferry (Marseille)
Lycée Mistral (Avignon)

Jeudi 7 octobre

Collège Coutarel (Istres)
Manosque (établissement à préciser)

Vendredi 8 octobre

Collège de Rousset
Lycée Dominique Villard (Gap)

SNES AIX - MARSEILLE N° 323 - Août 2010

Publication du SNES Aix-Marseille

12, place du Général-de-Gaulle - 13001 Marseille - Tél. 04.91.13.62.80 - Fax 04.91.13.62.83

Directeur de publication : J. DRAGONI - Photos : Nadine Baddioni-Lopez - Laurent Tramoni

Imprimerie SEILPCA - 19, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 Marseille - Tél. 04.91.57.75.00

Périodique inscrit CPPAP 0210 S 05476 - Dépôt légal : 19 février 2009 - ISSN 0395-384 X

Tiré à 8 000 exemplaires - Prix : 2 € - Imprimé sur papier certifié PEFC (forêts gérées de façon durable)

95%

des clients
du CME déclarent

S'Y SENTIR BIEN

Crédit  Mutuel
Enseignant

n°1
de la relation
client

Crédit Mutuel Enseignant Aix-Marseille

- **Marseille** : 65, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. : 0 820 02 56 49 - E-mail : cme13@creditmutuel.fr

- **Aix en Provence** : 6, place Jeanne d'Arc - 13100 Aix en Provence - Tél. : 0 820 30 01 85 - E-mail : cme13aix@creditmutuel.fr

Ces résultats sont issus des études : EDInstitut réalisée en mai-juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 045 personnes, dont 1 182 enseignants et assimilés, du Podium de la relation client 2008 TNS Sofres BearingPoint (avril 2008 auprès de 4 000 personnes) et de l'étude réalisée en janvier 2008 par Cosmosbay-Vectis, Publ-News et Toluma auprès d'un échantillon de 3 161 clients des neuf principales banques de détail en France.